

Appel à consultance – Analyse et plaidoyer sur l’approche féministe dans les Institutions Financières Internationales (IFIs)

Programme : Alliance Féministe Francophone (AFF)

1. Présentation de la FIDH

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) est une ONG internationale créée en 1922, qui fédère 188 organisations de défense des droits humains dans 116 pays. Elle œuvre pour la promotion universelle des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l’Homme.

La FIDH agit en partenariat avec des organisations de la société civile et des défenseur·es des droits humains pour renforcer leurs capacités, documenter les violations, engager des actions de plaidoyer auprès des institutions nationales, régionales et internationales, et promouvoir l’accès égal aux droits pour toutes et tous.

Depuis 2004, la protection et la promotion des droits des femmes et des filles sont une priorité stratégique de la FIDH, notamment via le plaidoyer sur les droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les violences basées sur le genre, et plus récemment la lutte contre les mouvements anti-droits.

2. Contexte de la consultance

La FIDH, en partenariat avec Equipop et le Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed), met en œuvre l’Alliance Féministe Francophone (AFF), un outil collectif de plaidoyer féministe visant à renforcer la voix et l’influence des mouvements féministes francophones dans les espaces multilatéraux.

Parmi ces espaces, les Institutions Financières Internationales (IFIs) telles que le FMI et la Banque mondiale jouent un rôle déterminant dans l’élaboration des politiques économiques mondiales qui affectent directement les droits humains, l’égalité de genre et les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+.

Afin de soutenir le plaidoyer coordonné de l’AFF, la FIDH lance un appel à consultance pour réaliser une analyse stratégique et produire des recommandations concrètes pour les OSC féministes francophones dans leur interaction avec les IFIs.

3. Objectif de la mission

L’objectif global de la consultance est de renforcer les capacités et opportunités de plaidoyer des organisations féministes francophones de l’AFF vis-à-vis des IFIs, par la

production d'analyses et outils portant sur les politiques et pratiques de ces institutions en matière d'égalité de genre et de discrimination.

4. Résultats attendus / livrables

Le/la consultant·e devra fournir :

1. Une analyse cartographique et critique des politiques et financements des IFIs, avec un focus sur leur impact sur l'égalité de genre et les droits humains.
2. Une note stratégique (20–25 pages) incluant :
 - Analyse des enjeux actuels liés aux IFIs et à l'objectif global de faire avancer l'égalité de genre ;
 - Cartographie des acteur·rices et processus décisionnels pertinents ;
 - Opportunités et recommandations de plaidoyer pour les OSC féministes francophones.
3. L'animation d'un atelier de restitution et de formation (en ligne, ½ journée) destiné aux membres de l'AFF.

5. Profil recherché

- Solide expérience dans l'analyse des politiques des IFIs (FMI, Banque mondiale, etc.).
- Expertise sur les droits humains et l'égalité de genre.
- Expérience avérée en production de notes stratégiques et analytiques.
- Maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais.
- Une expérience de collaboration avec des organisations féministes et/ou de défense des droits humains est un atout.

6. Durée et calendrier indicatif

- Durée estimée : 25 jours ouvrés.
- Période de réalisation : novembre – janvier 2025.
- Livrables :
 - Note intermédiaire (cartographie préliminaire) : mi-décembre 2025.
 - Rapport final + atelier de restitution : mi-janvier 2025.

7. Modalités de candidature

Les candidat·es intéressé·es sont invité·es à soumettre :

- Un CV détaillé.
- Une note méthodologique (max. 3 pages).
- Une proposition financière (budget en EUR TTC – Entre 9500 et 10500 EUR).
- Deux références professionnelles.

Critères D'évaluation :

Catégorie	Critère	Poids (%)
Offre technique – 70 %	Compréhension des TDR et méthodologie proposée	35 %
	Expérience et expertise du/de la consultant·e	25 %
	Plan de travail et organisation	10 %
Offre financière – 30 %	Pertinence et compétitivité de la proposition financière	30 %

Les offres seront évaluées selon les critères suivants : 70 % technique et 30 % financier, conformément à la procédure d'achat de la FIDH.

8. Modalités de soumission

- Publication: 21 Octobre 2025
- Date limite d'envoi : 7 Novembre 2025.
- Les candidatures doivent être envoyées à gender@fidh.org avec l'objet « Consultance AFF – IFIs ».